

NEOVIGIE

VigieLink

Dispositif d'alerte du travailleur isolé

NOTICE D'UTILISATION

Table des matières

I	Présentation du dispositif VigieLink	4
A.	Principe de fonctionnement	4
B.	Types d'alertes	6
II	Avertissement	7
III	Précautions	8
IV	Précaution d'emploi pour la batterie du VigieLink	10
V	Mise en garde pour la charge	11
VI	Caractéristiques techniques du VigieLink	13
VII	Procédure de nettoyage	15
VIII	Description du VigieLink	16
A.	Description physique du VigieLink	17
B.	Description de l'écran d'affichage du VigieLink	20
IX	Procédure d'enregistrement du VigieLink	22
A.	Insérer la carte nano SIM	22
B.	Enregistrement de votre VigieLink	23
X	Fonctionnement du VigieLink	24
A.	Allumer et démarrer le service de protection VigieLink	25
B.	Déclencher une alarme	26
C.	Terminer une alarme	28
D.	Changer de niveau de protection	29
E.	Arrêter le service de protection et éteindre VigieLink	30

I Présentation du dispositif VigieLink

A. Principe de fonctionnement

VigieLink est un Dispositif d'Alerte du Travailleur Isolé (DATI) qui permet de déclencher des alertes transmises à la plateforme VigieControl via les réseaux 3G/4G.

Cet équipement DATI est destiné aux utilisateurs qui évoluent dans un environnement de travail difficile ou qui souhaitent disposer d'un outil dédié uniquement à la sécurité.

Il offre la possibilité de passer des appels pour effectuer une levée de doute.

VigieLink permet de déclencher plusieurs types d'alarmes en fonction des situations de danger.



B. Types d'alertes

- **Alarme manuelle** : Se déclenche par un appui prolongé sur le bouton SOS.
- **Alarme anti-arrachement** : Se déclenche en cas d'arrachement du clip dragonne aimanté placé en partie basse, sur la droite du boîtier (programmable via la plateforme VigieControl).
- **Alarme absence de mouvement** : Se déclenche lorsque VigieLink détecte une immobilité prolongée de la part de son porteur (programmable via la plateforme VigieControl).
- **Alarme de détection de chute** : Se déclenche lorsque VigieLink détecte la chute de son porteur (programmable via la plateforme VigieControl).
- **Alarme perte de liaison** : En cas de rupture de liaison entre VigieLink et la plateforme VigieControl (programmable via la plateforme VigieControl).
- **Alarme batterie faible** : Se déclenche lorsque la batterie descend en dessous d'un seuil défini (programmable via la plateforme VigieControl).

II Avertissement

LIRE TOUTES LES INSTRUCTIONS soigneusement et intégralement avant l'utilisation du VigieLink.

Le produit n'a pas subi de vérification garantissant son utilisation normale en milieu industriel lourd.

CONSERVER CE MANUEL D'UTILISATION.

III Précautions

NE JAMAIS équiper d'un boîtier VigieLink un porteur de pacemaker.

NE JAMAIS utiliser de chargeurs non préconisés par Neovigie au risque d'altérer les performances et d'annuler la garantie du VigieLink.

NE JAMAIS utiliser ni placer le VigieLink en plein soleil ni dans des zones où les températures sont inférieures à -10 °C ou supérieures à +50 °C.

NE JAMAIS utiliser l'équipement à proximité de détonateurs électriques non blindés ou dans une atmosphère explosive.

NE JAMAIS modifier le VigieLink quelle qu'en soit la raison. La garantie du VigieLink ne couvre pas les problèmes résultant d'une modification non autorisée.

NE JAMAIS mettre le VigieLink dans un four à micro-ondes, un récipient sous haute pression ou un four à induction. Ceci peut provoquer un incendie, une surchauffe ou détériorer la batterie.

AVERTISSEMENT ! Cessez immédiatement d'utiliser le VigieLink s'il dégage une odeur anormale, s'il surchauffe, s'il est décoloré ou déformé. Si l'une de ces situations se produit, contactez immédiatement Neovigie.

ATTENTION ! Le boîtier du VigieLink est étanche IP67 (immersion à 1 m de profondeur pendant 30 minutes). Cependant, l'étanchéité du VigieLink ne peut plus être garantie après une chute, en raison, entre autres, de fissures du boîtier ou de dommages au joint d'étanchéité qui peuvent en résulter.

IV Précaution d'emploi pour la batterie du VigieLink

Une mauvaise utilisation des batteries au Lithium-Ion présente les risques suivants : dégagement de fumée, incendie ou éclatement de la batterie.
Une mauvaise utilisation peut également endommager la batterie ou en dégrader les performances.

Mettre au rebut les batteries usagées conformément aux instructions.

NE JAMAIS jeter la batterie au feu ni l'exposer à des sources de chaleur extrême.



NE JAMAIS court-circuiter les bornes de la batterie en les mettant en contact direct.

NE JAMAIS écraser, percer ni endommager physiquement la batterie ni le boîtier du VigieLink contenant la batterie.

Le non-respect de ces consignes peut provoquer un incendie, une explosion ou la libération de substances dangereuses.

La batterie du VigieLink ne peut être remplacée que par un technicien du service après-vente de Neovigie.

Il est recommandé de recharger tout VigieLink non utilisé à intervalles de six mois en veillant à ce qu'il se trouve entre 40% et 50% de sa charge maximale.

V Mise en garde pour la charge

DANGER ! NE JAMAIS charger le VigieLink dans un endroit où la température est extrêmement élevée, par exemple à proximité d'un feu ou d'un poêle, en plein soleil ou dans une voiture exposée au soleil. Dans un tel environnement, la charge est automatiquement interrompue par le circuit de sécurité ou de protection interne de la batterie.

DANGER ! NE JAMAIS charger ou laisser le VigieLink branché s'il est déjà complètement chargé. La charge au-delà de la capacité peut provoquer un incendie, une surchauffe ou l'éclatement de la batterie.

DANGER ! NE JAMAIS connecter le VigieLink mouillé ou sale au chargeur, au risque de corroder les bornes du chargeur de batterie ou d'endommager le chargeur. Le chargeur n'est pas étanche.

ATTENTION : NE JAMAIS charger le VigieLink en dehors de la plage de température indiquée : de +5 °C à +35 °C. Neovigie recommande de charger le VigieLink à +20 °C dans un local intérieur. La batterie peut chauffer ou éclater si elle est chargée à une température ambiante en dehors de la plage indiquée. De plus, les performances de la batterie et sa durée de vie peuvent en subir une diminution.

UTILISER le bloc chargeur Neovigie (fourni séparément) avec le câble USB Neovigie.

Un câble USB blindé 3A (type C USB Gen 3.2).

Le témoin LED orange doit s'allumer lors du branchement du connecteur USB. Le témoin LED devient vert une fois la batterie complètement chargée.

L'absence des deux témoins lumineux ou le clignotement rapide de la LED orange indique un défaut de charge.

Il est **recommandé** de **recharger** le **VigieLink éteint** pour éviter les coupures thermiques de recharge dues à l'échauffement de l'appareil en fonctionnement.

La recharge avec un port USB PC est possible, mais uniquement avec le câble USB Neovigie ou équivalent. Cependant, la charge par port USB du PC peut être dégradée si le VigieLink reste allumé.

Le chargeur Neovigie USB (fourni séparément) doit être utilisé.

Cependant il est toléré d'utiliser un chargeur 5 V / 2.4 A de puissance limitée PS1(<15W), certifié selon :

- Une norme de sécurité électrique (60335-1 / 62368-1 / 61010-1 / 60601-1).
- Les normes de CEM (dernière version en vigueur) :
ETSI EN 301 489-1, qui prend en compte aussi les essais de l'EN 55024 : 2010,
ETSI EN 301 489-17, ETSI EN 301 489-52, EN 301 489-3.

VI Caractéristiques techniques du VigieLink

Dimensions : 93x64x23 mm

Protection : Boîtier étanche IP67

Module Radio 3G/4G :

- Puissance max : UMTS et LTE 24 dBm
- Bande fréquence - émission :
 - UMTS Band 1 : 1920 MHz to 1980 MHz*
 - UMTS Band 8 : 880 MHz to 915 MHz*
 - LTE Band 1 : 1920 MHz to 1980 MHz*
 - LTE Band 3 : 1710 MHz to 1785 MHz*
 - LTE Band 7 : 2500 MHz to 2570 MHz*
 - LTE Band 8 : 880 MHz to 915 MHz*
 - LTE Band 20 : 832 MHz to 862 MHz*
 - LTE Band 28 : 703 MHz to 748 MHz*
- Bande fréquence - réception :
 - UMTS Band 1 : 2110 MHz to 2170 MHz*
 - UMTS Band 8 : 925 MHz to 960 MHz*
 - LTE Band 1 : 2110 MHz to 2170 MHz*
 - LTE Band 3 : 1805 MHz to 1880 MHz*
 - LTE Band 7 : 2620 MHz to 2690 MHz*
 - LTE Band 8 : 925 MHz to 960 MHz*
 - LTE Band 20 : 791 MHz to 821 MHz*
 - LTE Band 28 : 758 MHz to 803 MHz*

Module Radio BLE :

- Puissance max : 8 dBm
- Bande de fréquence émission :
 - 2402 MHz / 2462 MHz / 2480 MHz*
- Bande de fréquence réception :
 - 2400 MHz to 2483.5 MHz*

Module GNSS :

- Bande de fréquence réception :
 - BDS: 1559 MHz to 1610 MHz*
 - Galileo: 1559 MHz to 1610 MHz*
 - GLONASS: 1559 MHz to 1610 MHz*
 - GPS: 1559 MHz to 1610 MHz*

VII Procédure de nettoyage

Vérifier que les trappes SIM et USB sont bien fermées et que le boîtier n'est pas endommagé.

Nettoyage à l'eau tiède et savonneuse (sans solvant).

Bien sécher à l'aide d'un chiffon doux avant utilisation.

VIII Description du VigieLink

Les éléments descriptifs des paragraphes suivants correspondent au fonctionnement attendu dans la version standard du firmware. Le fonctionnement du VigieLink peut évoluer avec les nouvelles mises à jour développées par Neovigie.

Retrouvez la dernière version du manuel de fonctionnement sur le site de support accessible avec vos identifiants VigieControl : <https://support.neovigie.com/>

A. Description physique du VigieLink



1. LED de fonctionnement

- La LED **blanche** s'allume lors de la mise sous tension du VigieLink.
- La LED **verte** clignote à intervalles réguliers lorsque le service est opérationnel.
- La LED **rouge** s'allume en cas de dysfonctionnement du VigieLink.

2. LED de charge

- La LED **s'allume** en orange lorsque le VigieLink est branché à une source d'alimentation électrique.
- La LED **s'allume** en vert lorsque votre VigieLink a terminé sa charge.
- La LED **clignote (orange)** lorsque votre VigieLink est branché sur une source d'alimentation électrique et que le système détecte :
 - o Clignotement **lent** : échauffement de l'appareil.
 - o Clignotement **rapide** : un problème de charge.

3. Bouton de validation

- Permet de valider une action depuis un menu.
- Permet de changer le niveau de protection utilisé (total ou partiel) par un appui prolongé.

4. Bouton POWER

- Permet de démarrer le VigieLink par un simple appui
- Permet de déverrouiller l'écran du VigieLink lorsqu'il est en veille, d'un simple appui.
- Permet de forcer l'arrêt du VigieLink par une pression continue durant 8 secondes.

ATTENTION : Forcer l'arrêt du VigieLink peut déclencher une alarme sur VigieControl.

5. Bouton d'annulation

- Permet de déverrouiller lorsqu'il est en veille, d'un simple appui.
- Permet d'annuler une préalarme en cours en appuyant longuement.
- Permet de terminer une alarme en cours d'exécution par un appui prolongé.
- Permet d'arrêter votre service de protection et d'éteindre votre VigieLink en appuyant longuement.

6. Trappe de la carte Nano SIM

7. Haut-parleur/Micro du VigieLink

8. Emplacement aimanté pour l'alarme anti-arrachement

9. Lampe

10. Emplacement pour accrocher le cordon

11. Bouton SOS

- Permet de déclencher une alarme manuelle par un appui prolongé.

12. Trappe du port USB-C

13. Bouton de défilement bas

14. Bouton lampe ON

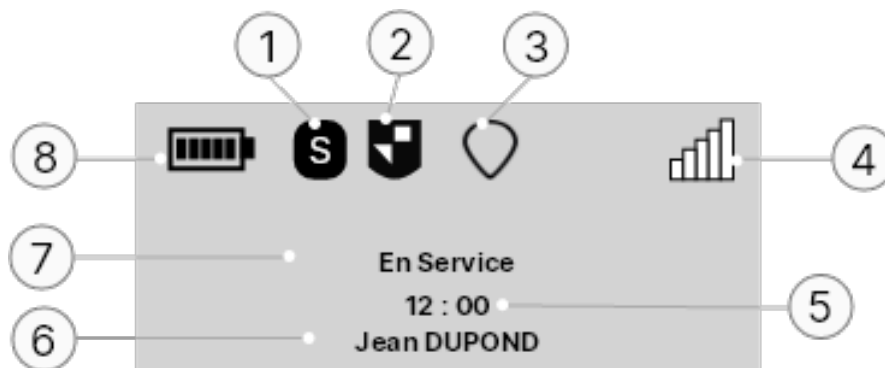
15. Bouton lampe OFF

16. Bouton de défilement haut

17. Ecran d'affichage

- L'écran s'éteint après plusieurs secondes d'inactivité.
- L'écran s'allume automatiquement lorsqu'il y a de nouvelles informations.

B. Description de l'écran d'affichage du VigieLink



1. Témoin service de protection

- Affiché lorsque le service de protection est actif.

2. Témoin du niveau de protection

- Affiché lorsque le niveau de protection totale est actif.
- Masqué lorsque le niveau de protection partielle est actif.

3. Témoin position

- **Affiché** lorsque votre position est affichée sur VigieControl :
 - o Plein : Position remontée.
 - o Vide : Aucune position disponible.
- **Masqué** lorsque votre position est masquée sur VigieControl.

4. Témoin de réseau cellulaire (4G)

- Affiche l'état du réseau cellulaire.

5. Affichage de l'heure locale

6. Nom de l'utilisateur connecté

- Affiche le nom de l'utilisateur connecté au VigieLink.

7. Etat du service protection

- « **En service** » : Votre service de protection est démarré → VigieLink peut **émettre des alarmes**.
- « **Pas en service** » : Votre service de protection est arrêté → VigieLink ne peut **pas émettre d'alarmes**.

8. Témoin de batterie

- Affiche l'état du niveau de batterie.

IX Procédure d'enregistrement du VigieLink

Lors du **premier démarrage** il vous sera nécessaire **d'enregistrer le VigieLink** sur votre compte client Neovigie.

A. Insérer la carte nano SIM

Pour réaliser cette étape, veillez à ce que votre VigieLink soit bien éteint : maintenez le bouton « **POWER** » pendant 8 secondes pour forcer son extinction.

Munissez-vous ensuite d'un **tournevis cruciforme** pour **dévisser** la trappe d'accès au slot de carte nano SIM située juste en dessous du bouton « POWER » (*partie inférieure droite*).

Introduisez la carte nano **SIM** dans son logement, puis **revissez** la trappe à l'aide de votre **tournevis** pour garantir l'étanchéité du VigieLink.

Enfin, **appuyez** sur le bouton « **POWER** » pour **démarrer** votre VigieLink.

Remarque : Si le niveau de batterie est inférieur à 50%, veuillez charger le produit via le chargeur fourni séparément ou le câble USB sur une source 500mA minimum.

B. Enregistrement de votre VigieLink

Munissez-vous de vos identifiants et connectez-vous à votre compte client sur : <https://vigiecontrol.neovigie.com/fr/>.

Une fois connecté, cliquez sur l'**icône de roue crantée** ⚙ (*en haut à droite*) pour accéder au module de configuration de votre compte client.

Cliquez ensuite sur le sous-menu « **Terminaux** » (*en bas à gauche*) puis sur le bouton « **Enregistrer un VigieLink** » pour ouvrir le formulaire d'enregistrement.

Renseignez ensuite le **numéro de série** (xxx xxx xxx xxx xxx xxx) affiché sur l'écran de votre VigieLink dans le premier champ.

Sélectionnez l'utilisateur à associer à ce VigieLink puis cliquez sur le bouton « **VALIDER** ».

Pour **finaliser l'enregistrement**, maintenez le bouton **POWER** pendant **8 secondes** pour forcer l'arrêt du VigieLink puis **redémarrez-le** via le bouton **POWER**.

Patiencez le temps que le système s'initialise et que votre VigieLink se connecte à VigieControl.

Cette première phase peut prendre plusieurs minutes.

Une fois votre VigieLink **opérationnel**, le message « **En service** » sera affiché à l'écran.

ATTENTION : Le message « **Pas en service** » affiché à l'écran indique que le service de protection n'est pas démarré : vous n'êtes donc **pas protégé**.

X Fonctionnement du VigieLink

NOTE IMPORTANTE : Vous devez veiller à **arrêter votre service de protection** à la fin de l'utilisation afin de ne **pas déclencher une alarme involontaire**.

Pour cela, **maintenez** le bouton « **X** » enfoncé jusqu'à voir le message « **extinction** » à l'écran.

A. Allumer et démarrer le service de protection VigieLink

Condition requise : Votre VigieLink est éteint.

1. **Appuyez** sur le bouton **POWER**.
2. L'écran d'affichage s'allume.
3. **Patiencez** quelques secondes le temps que votre VigieLink :
 - a. Récupère le **réseau GSM**,
 - b. **S'authentifie** automatiquement auprès de VigieControl,
 - c. **Active** votre **service de protection**.
4. Le message « **En service** » est affiché une fois le service de protection démarré.

B. Déclencher une alarme

Conditions requises : Votre VigieLink est allumé et le service de protection démarré.

Alarme SOS :

1. **Maintenez** le bouton **SOS** enfoncé.
2. Un son et des vibrations se déclenchent.
3. Maintenez la pression jusqu'à ce que la barre de progression soit remplie.
4. Une sirène, des vibrations et un flash lumineux s'enclenchent selon les paramètres de fonctionnement définis par l'administrateur de votre compte client.
5. Un message vous informant de l'état de l'alarme s'affiche à l'écran :
 - a. **Alarme manuelle déclenchée**.
 - b. **Alarme manuelle reçue** par VigieControl : l'information a été transmise aux superviseurs définis par l'administrateur de votre compte client.
 - c. **Alarme manuelle acquittée** : un superviseur a pris en charge le traitement de votre alarme.
 - d. **Alarme manuelle terminée** : un superviseur a terminé votre alarme à distance.

Autres alarmes :

Des alarmes automatiques telles que l'absence de mouvement prolongée, la détection de chute... peuvent se déclencher selon les paramètres de fonctionnement définis par l'administrateur de votre compte client.

1. Une **chute ou immobilité prolongée** est **détectée** par votre VigieLink.
2. La **préalarme** se **déclenche** : Une sirène et des vibrations s'enclenchent selon les paramètres de fonctionnement définis par l'administrateur de votre compte client.
3. Vous disposez d'un **laps de temps défini** pour **annuler** la préalarme et **éviter d'alerter vos superviseurs** :
 - a. **Maintenez le bouton « X »** jusqu'à ce que la barre de progression soit remplie pour **annuler l'envoi de l'alarme**.
 - b. A l'**expiration** de la préalarme, la véritable **alarme** est **déclenchée**.

C. Terminer une alarme

Conditions requises : Votre VigieLink est allumé, le service de protection démarré et une alarme est active.

Terminaison manuelle

1. **Maintenez le bouton « X »** jusqu'à ce que la barre de progression soit remplie pour **terminer votre alarme**.
2. Le son, les vibrations et le clignotement de la lampe s'arrêtent.
3. Un message s'affiche indiquant que l'alarme a été terminée.

Terminaison par un superviseur

1. Le **superviseur** est **notifié** de votre alarme.
2. Le **superviseur acquitte** votre alarme : un message s'affiche à l'écran indiquant le nom du superviseur ayant acquitté votre alarme.
3. Le **superviseur termine** votre alarme : un message s'affiche à l'écran indiquant le nom du superviseur ayant terminé votre alarme.
4. Le son, les vibrations et le clignotement de la lampe s'arrêtent.

D. Changer de niveau de protection

Conditions requises : Votre VigieLink est allumé, le service de protection démarré et vous n'êtes pas en alarme.

Votre VigieLink dispose de deux niveaux de protection :

- Protection **totale** (active par défaut)
- Protection **partielle**

Chaque niveau de protection est paramétré à distance par l'administrateur de votre compte client, ce qui peut influencer sur les alarmes pouvant être déclenchées (chute, absence de mouvement prolongée...) Cependant l'alarme SOS sera toujours disponible.

Pour basculer d'un niveau de protection à un autre, **maintenez le bouton de validation « ✓ »** enfoncé jusqu'à ce que la barre de progression soit remplie :

- Lorsque l'icône de **bouclier** est **affichée**, vous êtes en protection **totale**.
- Lorsque l'icône de **bouclier** est **masquée**, vous êtes en protection **partielle**.

E. Arrêter le service de protection et éteindre VigieLink

Conditions requises : Votre VigieLink est allumé, le service de protection démarré et vous n'êtes pas en alarme.

1. **Appuyez** une fois sur le bouton « **X** » pour déverrouiller votre VigieLink.
2. **Maintenez** le bouton « **X** » **enfoncé** jusqu'à ce que la barre de progression soit remplie.
3. A l'écran le message « **Demande de fin de service en cours** » s'affiche.
4. **Patiencez** quelques secondes que la **demande** de fin de service soit « **acceptée** », une vibration vous confirme la désactivation du service de protection.
5. Patientez quelques secondes, le message « **! Système notif ! Extinction** » va s'afficher avec une vibration et puis votre VigieLink s'éteindra.

XI Informations réglementaires et marquage CE

F. A. Marquage CE

Le VigieLink Plus est conforme aux exigences essentielles de la directive européenne RED 2014/53/UE (équipements radioélectriques) et porte le marquage CE.

G. B. Organisme notifié — Article 3.2

L'évaluation de conformité au titre de l'article 3.2 de la directive RED (utilisation efficace du spectre radioélectrique) a été réalisée par un organisme notifié :

- EMITECH, Centre d'Angers-Beaucouzé, 15 rue de la Claie, 49070 Beaucouzé — Numéro d'organisme notifié : 0536.
- Certificat d'examen UE de type n° 25H463_C, émis le 21 juillet 2026.

H. C. Auto-certification par le fabricant

La conformité aux articles suivants est déclarée par le fabricant sous sa propre responsabilité (Module A) :

- Article 3.1(a) — Santé et sécurité (sécurité électrique, exposition aux champs électromagnétiques et DAS).
- Article 3.1(b) — Compatibilité électromagnétique (CEM).
- Article 3.3(d) — Cybersécurité (EN 18031-1:2024).
- Article 3.3(e) — Protection des données personnelles (EN 18031-2:2024).

I. D. Identification produit et versions sous marquage CE

- Fabricant : NEOVIGIE
- Modèle : VigieLink Plus
- Part Number : 03-00-N-0302
- Révision matérielle (PCB) : 2P1 (MAIN P01HWA2.1, TOP P01HWB2.0, USB P01HWC2.0)
- Version firmware sous marquage CE : 1.0.0
- Durée de vie prévue : 10 ans

J. E. Normes appliquées

Article 3.1(a) — Santé et sécurité :

- EN IEC 62368-1:2024 + A11:2024 (sécurité électrique)
- EN 62209-3:2019 + EN 50566:2017 + A1:2019 (DAS corps et membres)
- EN 62311:2008 / IEC 62311:2019 (exposition aux champs électromagnétiques)
- Recommandation 1999/519/CE (limites d'exposition EMF)

Article 3.1(b) — Compatibilité électromagnétique :

- ETSI EN 301 489-1 V2.2.3 (2019-11) — Exigences CEM communes
- ETSI EN 301 489-3 V2.3.2 (2022-01) — CEM pour équipements SRD
- ETSI EN 301 489-17 V3.2.4 (2020-09) — CEM pour 2,4 GHz BLE
- ETSI EN 301 489-52 V1.2.1 (2023-04) — CEM pour équipements cellulaires

Article 3.2 — Utilisation efficace du spectre radioélectrique :

- ETSI EN 301 908-1 V15.2.1 — Communications IMT, exigences communes
- ETSI EN 301 908-2 V13.1.1 — UMTS / WCDMA (3G)
- ETSI EN 301 908-13 V13.3.1 — E-UTRA / LTE (4G)
- ETSI EN 300 328 V2.2.2 — Bluetooth 2,4 GHz
- ETSI EN 303 413 V1.2.1 — Récepteurs GNSS

Article 3.3(d) — Cybersécurité :

- EN 18031-1:2024 — Exigences de sécurité communes pour équipements radioélectriques (auto-certification Module A)

Article 3.3(e) — Protection des données personnelles :

- EN 18031-2:2024 — Protection des données personnelles pour équipements radioélectriques (auto-certification Module A)

Directives et règlements complémentaires :

- Directive 2011/65/UE amendée par 2015/863/UE (RoHS)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)
- Directive 2006/66/CE (Piles et accumulateurs)
- Directive 2012/19/UE (DEEE)
- Règlement (UE) 2023/988 (Sécurité générale des produits — GPSR)

K. F. Signalement d'une vulnérabilité de sécurité

Conformément à l'article 13 du Règlement (UE) 2024/2847 (Cyber Resilience Act), NEOVIGIE met à disposition un canal de signalement dédié pour toute vulnérabilité de sécurité affectant le VigieLink Plus, la plateforme VigieControl ou les services associés.

Adresse dédiée : security@neovigie.com

La politique complète de signalement responsable (Coordinated Vulnerability Disclosure) est disponible sur : <https://neovigie.com/security>

NEOVIGIE prend en compte tous les signalements reçus et confirme la bonne réception sous 5 jours ouvrés maximum. Un engagement de safe harbor protège les chercheurs qui signalent de bonne foi.

XII Déclaration UE de conformité (synthèse)

NEOVIGIE, en tant que fabricant, déclare, sous sa seule responsabilité, que le produit VigieLink Plus (référence 03-00-N-0302, révision matérielle 2P1, firmware version 1.0.0) est

conforme aux exigences essentielles de la directive RED 2014/53/UE et aux textes réglementaires listés à la section XI.E.

Cette déclaration est disponible dans son intégralité, signée par le représentant légal du fabricant, sur : https://support.neovigie.com/doc/DoC_VigieLinkPlus_v3.5.pdf

Elle peut également être obtenue sur simple demande écrite au fabricant.

XIII Fin de vie et recyclage (DEEE et piles/accumulateurs)

L. A. Équipement électrique et électronique

Le VigieLink Plus est un équipement électrique et électronique (EEE) soumis à la directive DEEE 2012/19/UE et à ses transpositions nationales. Il ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères ni les déchets banals.

Pictogramme applicable : symbole « poubelle barrée » selon la norme EN 50419.

En France, NEOVIGIE est producteur enregistré auprès de l'éco-organisme Ecologic — identifiant unique (IDU) au registre national des producteurs SYDEREP : FR551585_05BCCM. Cet IDU est mentionné dans la Déclaration UE de conformité et sur les documents commerciaux.

M. B. Batterie lithium-ion

Le VigieLink Plus contient une batterie lithium-ion intégrée, soumise à la directive 2006/66/CE (piles et accumulateurs) et à ses transpositions nationales. Cette batterie n'est pas remplaçable par l'utilisateur ; l'ensemble du produit doit être retourné pour traitement.

Pictogramme applicable : symbole « poubelle barrée » avec mention « Li-ion » selon la directive 2006/66/CE.

En France, NEOVIGIE est producteur enregistré auprès de l'éco-organisme Batribox (Screlec) — identifiant unique (IDU) : FR551585_06IBYQ. Cet IDU est mentionné dans la Déclaration UE de conformité et sur les documents commerciaux.

N. C. Procédure de retour en fin de vie

1. Cesser toute utilisation du produit lorsqu'il est en fin de vie.
2. Contacter le SAV NEOVIGIE (coordonnées de la section XVII) pour organiser le retour.
3. Le produit est retourné à NEOVIGIE en emballage adapté.
4. NEOVIGIE prend en charge le traitement conforme aux filières DEEE et batteries.

Contribution éco-organisme : les frais de collecte et de traitement en filière DEEE et batteries sont pris en charge par NEOVIGIE au titre de son adhésion aux éco-organismes Ecologic et Batribox.

XIV Protection des données personnelles (RGPD)

Le VigieLink Plus, associé au service VigieControl, traite des données à caractère personnel dans le cadre de la sécurité des travailleurs isolés. Conformément au règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés :

O. A. Responsable du traitement

Le responsable du traitement des données est l'employeur qui met à disposition le VigieLink Plus et la plateforme VigieControl à ses salariés ou à ses intervenants isolés. NEOVIGIE agit en qualité de sous-traitant au sens de l'article 28 du RGPD, dans le cadre d'un contrat de prestation de service (DPA — Data Processing Agreement disponible sur simple demande).

P. B. Données collectées

- Identifiant unique du dispositif (numéro de série, ID crypto ATECC608).
- Position géographique (GNSS, cell-ID, iBeacon) — collectée uniquement lorsque le service de protection est actif et conformément à la configuration définie par l'administrateur du compte client.
- Événements d'alarme (SOS, chute, immobilité, anti-arrachement, perte de liaison, batterie faible) avec horodatage.
- Communications vocales (VoLTE) pour la levée de doute — non enregistrées côté serveur par défaut.
- État technique du dispositif (niveau de batterie, qualité de signal, état du service de protection).

Q. C. Finalités du traitement

- Sécurité et alerte des travailleurs isolés.
- Levée de doute et prise en charge des alarmes par les superviseurs désignés.
- Maintenance et support technique du dispositif.
- Amélioration des performances et de la sécurité (analyses agrégées et anonymisées).

R. D. Base légale

- Exécution du contrat entre l'employeur et NEOVIGIE (article 6.1.b du RGPD).
- Obligation légale de l'employeur en matière de sécurité et santé au travail (articles L. 4121-1 et suivants du Code du travail — article 6.1.c du RGPD).

- Intérêt légitime de l'employeur pour la sécurité de ses collaborateurs (article 6.1.f du RGPD).

S. E. Durée de conservation

- Données opérationnelles courantes : 13 mois glissants.
- Données d'alarme critiques : jusqu'à 5 ans pour les besoins de traçabilité en cas de sinistre.

Les durées précises sont définies dans le contrat entre l'employeur et NEOVIGIE.

T. F. Destinataires des données

- Superviseurs internes désignés par l'administrateur du compte client sur VigieControl.
- Télésurveilleur Securitas dans le cas d'un service de télésurveillance externalisé.
- Personnel technique NEOVIGIE habilité, dans le cadre du support et de la maintenance.
- Aucun transfert hors Union européenne — les données sont hébergées sur Azure (data centers France et Union européenne).

U. G. Droits des personnes concernées

Toute personne concernée dispose, dans les conditions prévues par le RGPD, du droit :

- d'accès à ses données
- de rectification
- d'effacement (droit à l'oubli)
- de limitation du traitement
- d'opposition au traitement fondé sur l'intérêt légitime
- à la portabilité de ses données

Ces droits s'exercent auprès de l'employeur (responsable du traitement).

V. H. Contact et réclamation

Pour toute question relative à la protection des données, contactez le délégué à la protection des données (DPO) de votre employeur ou, à défaut, le point de contact RGPD de NEOVIGIE : dpo@neovigie.com.

En cas de désaccord persistant, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle française — la CNIL (www.cnil.fr).

XV Garantie commerciale et service après-vente

W. A. Garantie légale

Le VigieLink Plus bénéficie des garanties légales prévues par le Code de la consommation :

- Garantie légale de conformité (articles L. 217-4 et suivants du Code de la consommation), d'une durée de 2 ans à compter de la délivrance du bien.
- Garantie légale des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil), sur toute la durée d'existence du vice.

Ces garanties s'appliquent indépendamment de toute garantie commerciale supplémentaire.

X. B. Garantie commerciale NEOVIGIE

NEOVIGIE offre une garantie commerciale de 2 ans à compter de la date de première mise en service, couvrant les défauts de fabrication du produit dans des conditions normales d'utilisation.

Y. C. Exclusions de garantie

Sont exclus de la garantie commerciale :

- Les dommages consécutifs à une modification non autorisée du produit.
- Les dommages résultant d'un chargeur non conforme (voir section V « Mise en garde pour la charge »).
- Les dommages liés à une utilisation en dehors des conditions décrites dans la présente notice (atmosphères explosives, températures en dehors de la plage, chocs mécaniques sévères, immersion prolongée au-delà des spécifications IP67).
- L'usure normale de la batterie lithium-ion (perte progressive de capacité).
- Les dommages accidentels non consécutifs à un vice de fabrication.

Z. D. Procédure de retour SAV

1. Contacter le support NEOVIGIE (coordonnées section XVII) pour ouvrir un ticket SAV.
2. Un numéro de retour (RMA) vous sera communiqué.
3. Renvoyer le produit selon les instructions communiquées avec le RMA (emballage adapté, éventuelle étiquette de transport pré-payée).
4. Après diagnostic, le produit est soit réparé, soit remplacé, soit remboursé selon les termes du contrat.

Délai indicatif de prise en charge : sous 5 jours ouvrés à réception du produit.

XVI Logiciels tiers (Open Source)

Le firmware du VigieLink Plus intègre les composants logiciels tiers suivants, distribués sous licence open source :

- FreeRTOS v202411.00 — Système d'exploitation temps réel embarqué — Licence MIT.
- Microchip cryptoauthlib — Bibliothèque pour secure element ATECC608 — Apache 2.0 (partie applicative) + Microchip Software License Agreement (partie HAL).
- nanopb — Sérialisation Protocol Buffers en C — zlib license.
- Microchip ASF — Advanced Software Framework pour SAMG55 / SAML21 — Microchip Software License Agreement.
- Silicon Labs Bluetooth Stack — Stack Bluetooth Low Energy — Silicon Labs Master Software License Agreement.

Les textes complets des licences et copyrights correspondants sont fournis dans le fichier LICENSES.txt accompagnant l'image firmware, disponible en téléchargement à l'adresse : <https://support.neovigie.com/vigielink-plus/oss-licenses>

Toute personne peut obtenir une copie du code source des composants concernés sur simple demande écrite au fabricant, dans la mesure où les licences applicables l'exigent.

XVII Contact fabricant

NEOVIGIE (Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle)

1 rue Brindejanc des Moulinais — ZAC de la Plaine — 31500 TOULOUSE — France

- Téléphone : +33 (0)5 67 77 94 47
- Contact général : contact@neovigie.com
- Support technique : support@neovigie.com
- Protection des données : dpo@neovigie.com
- Service après-vente : contact@neovigie.com
- Site internet : <https://www.neovigie.com>

Identification légale :

- Raison sociale : NEOVIGIE
- Statut juridique : SASU
- SIRET siège : 824 239 578 00019
- N° TVA intracommunautaire : FR81 824 239 578
- Code APE / NAF : 2630Z (Fabrication d'équipements de communication)
- Capital social : 600 000 €
- RCS : Toulouse

NEOVIGIE

1, rue Brindejont des Moulinais
ZAC de la Plaine
31500 TOULOUSE
Tél. : + 33 (0)5 67 77 94 47

Mail : contact@neovigie.com

Web : <https://www.neovigie.com>

Ed. 02/2026 – V5.1